



PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

DATE : Le jeudi 15 août 2013 – 16 heures
Centrale de traitement des eaux usées

PRÉSENCES : Winston Pearce, président
Chanel Michaud, secrétaire-trésorier
Daniel Bourgeois, commissaire
Brian Hicks, commissaire
Clarence Sweetland, commissaire
Bernard LeBlanc, directeur général, CÉEUGM
Michael Asplet, expert-conseil financier
Conrad Allain, directeur des opérations

Absente, avec ses excuses : Julie Thériault, commissaire

Le président souhaite la bienvenue aux personnes réunies. Daniel Bourgeois remercie les commissaires pour les fleurs et leur présence à l'occasion du décès de sa mère.

Mot du président et approbation de l'ordre du jour

Le président demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour, soit l'élection d'un nouveau secrétaire

Approbation de l'ordre du jour

Chanel Michaud **propose** l'approbation de l'ordre du jour tel que modifié et Brian Hicks **appuie** la proposition. **Adoptée.**

2. Procès-verbaux des réunions précédentes

2.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 juillet 2013

Le procès-verbal est distribué. D. Bourgeois demande que soit notée la présence du directeur des opérations, Conrad Allain, qui a assisté à une partie de la réunion, il était présent.

C. Sweetland **propose** l'approbation du procès-verbal tel que modifié et Brian Hicks **appuie** la proposition. **Adoptée**



2.2 Procès-verbal en français de la réunion du 18 juillet 2013

Aucune correction n'est signalée pour le procès-verbal en français, qui avait été envoyé par courriel à C. Michaud et D. Bourgeois au préalable.

C. Michaud **propose** l'approbation de la version française du procès-verbal et D. Bourgeois **appuie** la proposition. **Adoptée**

2.3 Points découlant du procès-verbal (annexe 1)

Le président signale que tous les « points découlant » sont traités à l'ordre du jour de la présente réunion à l'exception des allocations de voiture. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion. B. LeBlanc commente brièvement le point visant le site web. Il reste beaucoup de travail à faire sur le site. Cependant, un nettoyage a été effectué et une petite quantité de contenu nouveau a été ajoutée.

3. Programme de construction d'immobilisations – Études techniques

3.1 Projets d'immobilisations

3.1.1 Programme de construction d'immobilisations 2013 –Rapport d'étape

C. Allain repasse la planification des projets d'immobilisations et l'état d'avancement du programme de construction d'immobilisations pour 2013. C. Allain a consacré beaucoup de temps depuis la dernière réunion à renouveler la conception du rapport mensuel du programme de construction d'immobilisations, en collaboration avec B. LeBlanc et M. Asplet. Actualisé et amélioré, le rapport suivra non seulement l'avancement matériel du programme mais montrera de plus son avancement financier (dépenses à ce jour et comparaison avec les prévisions budgétaires).

En ce qui concerne les divers projets en particulier, C. Allain signale ce qui suit :

- L'édifice de la nouvelle installation de compostage : il y a encore un problème d'approbation par l'inspecteur en électricité de ce qui est proposé.
- Pour la deuxième phase de l'installation de compostage (qu'on appelle maintenant la plateforme 3), l'étude des spécifications en est à l'étape finale. Il semble que ce soit une année favorable à l'émission d'appels d'offres, afin d'accroître les capacités de compostage.



- Deuxième traversée de la rivière – Les études géotechniques sont en voie d'achèvement. Il est question de renverser la direction de la circulation des eaux usées autour du carrefour giratoire de Dieppe afin d'acheminer les eaux usées séparées du secteur nord de Moncton via Dieppe.
- Le budget du projet pilote avait été établi à 294 000 \$. À ce jour nous avons engagé 85,000 \$ dans ce projet. Les nouveaux travaux à entreprendre seraient d'abord approuvés par la Commission. La centrale fait actuellement l'objet d'une modification pour ajouter la décantation primaire. C. Allain prévoit rencontrer l'expert-conseil au mois de septembre. Ce dernier devrait ensuite être en mesure de parachever le rapport; la CÉEUGM pourra ensuite émettre une DP visant les études techniques d'avant projet de la mise à niveau de l'EBN.
- Traitement préliminaire/dégrillage/dessablage à mettre à niveau. Une ébauche de la DP sera apportée à la prochaine réunion pour être approuvée. Il s'agit de saisir l'occasion de nous attaquer au secteur d'entrée de notre centrale. Selon les fonds disponibles, une décision pourra porter sur les éléments à inclure dans le devis.
- Poste de pompage de Fox Creek : Une recommandation est attendue sur l'achat de matériel pour cet endroit. Actuellement ce poste est en dépassement de capacité au printemps et à l'automne. Si on veut un concept pour le long terme, il s'agira d'une réfection importante, qui prendra probablement un an pour la conception et un an pour la construction. Mais il nous faut une solution provisoire et le matériel dont on propose l'achat fonctionnera aussi à long terme. Des demandes de prix (RFQ) seront adressées aux fournisseurs.
- Poste de pompage de la rue Virginia : en suspens pour l'instant.
- Réfection du clarificateur : l'évaluation débutera en septembre; nous devons déterminer comment nous allons composer avec le matériel existant. Nous devons être sûrs de notre coup pour la réfection, parce que si nous construisons le clarificateur n° 4, nous devons savoir comment le configurer. Nous devons travailler encore un peu avec les fournisseurs et les fabricants. D'autres détails vont suivre.

Au sujet de la conception technique, B. LeBlanc signale que nous disposons d'un budget et assurons le suivi des coûts de consultation de R.V. Anderson. C. Allain indique que la prochaine étape importante sera



l'appel d'offre visant la plateforme n° 3. Le dégrillage préliminaire a été défini et les dessins seront à sa disposition dès le mois prochain.

C. Michaud questionne la nécessité d'une 3^e plateforme. C. Allain répond que c'est déjà serré maintenant. Avec le traitement secondaire il manquera de place. Le projet d'égout pour le ruisseau Jonathan de Moncton sera probablement retardé jusqu'en 2015.

3.1.2 Demande de paiement partiel n° 351 de R. V. Anderson

C. Allain explique que R.V. Anderson était habitué à un système de demandes de paiements datant de l'époque R.V.A./Touchie. Nous devons traiter avec eux projet par projet, puisque les projets se terminent. Pour la plateforme de compostage 3, nous devons exiger une gestion de la construction et cela fera l'objet de discussions et de négociations. Nous n'avons pas le budget nécessaire. En ce qui concerne la stratégie d'égouts pour Dieppe au ruisseau Babineau et l'évaluation du projet de tunnel sous la rivière, nous avons dit qu'il nous fallait voir ce qui se passera en raison de l'ouverture des vannes sur la rivière. Nous allons surveiller la situation pour nous assurer que la rivière ne mettra pas notre tunnel en péril. On recommande d'effectuer d'autres travaux au ruisseau Jonathan. Le CN ne signera pas d'entente avec la Ville de Moncton avant 2014. C. Allain effectuera l'examen avec R.V. Anderson et fera le nécessaire en vue de nouvelles recommandations budgétaires.

R.V.A. a fait du beau travail dans le secteur nord de Moncton. C. Allain a parcouru la ligne avec eux et a déterminé que c'était faisable. C. Allain indique qu'on suit la canalisation existante, puis débranchement et placement de nouvelles canalisations pour prendre la relève (illustration sur le plan). Il nous faut prévoir 50 ans d'avance. En quoi consiste le squelette? La Commission doit-elle être le propriétaire-exploitant du squelette. Tous les membres en discutent. D. Bourgeois commente qu'il nous faut tous être sur la même page, dans les trois communautés.

3.1.3 Matériel et contrat – Achats et attributions

Mise à niveau du poste de pompage de Fox Creek : B. LeBlanc et C. Allain ont mis au point les coûts du projet et recommandent qu'il soit entrepris. Le coût des travaux respecterait largement les limites du budget de 80 000 \$. B. LeBlanc recommande l'achat de deux pompes submersibles Flyght de modèle NP-1353 avec variateurs de vitesse, conformément à la



proposition de XYLEM en date du 8 août 2013, et d'aller de l'avant pour ce qui est des autres éléments du projet selon le budget approuvé de 2013.

C. Michaud **propose** l'approbation de l'achat de deux pompes submersibles Flyght de modèle NP-1353 avec variateurs de vitesse, conformément à la proposition de XYLEM en date du 8 août 2013, et d'aller de l'avant pour ce qui est des autres éléments du projet selon le budget approuvé de 2013, et D. Bourgeois **appuie** la proposition.

Adoptée

Récupération de chaleur à partir des eaux usées – Projet pilote :
B. LeBlanc présente un projet pilote de récupération d'énergie. Il s'agit d'analyser la récupération éventuelle de la chaleur des eaux usées qui sont traitées à notre centrale. Si les résultats sont favorables un tel système pourrait nous faire épargner 150 000 \$ par an. Quatre fournisseurs ont été invités à soumettre des propositions et trois ont répondu à l'appel. Il est recommandé d'acheter la thermopompe de l'entreprise Master Group, qui a présenté la plus basse soumission.

C. Sweetland **propose** l'approbation de l'achat d'une thermopompe auprès de Master Group et C. Michaud **appuie** la proposition.

Adoptée

3.1.4 Centre des opérations de compostage

B. LeBlanc signale que le personnel travaille avec l'entrepreneur au Centre des opérations de compostage. Ce dernier doit se trouver sur place d'ici le 3 septembre et terminer la correction des lacunes d'ici la fin septembre, l'emménagement étant prévu d'ici la fin octobre.

3.2 Études et rapports techniques

3.2.1 Étude Gabbey des trois communautés et de la CÉEUGM sur l'accroissement et la propriété des installations d'acheminement des eaux usées

Le président signale que ce sujet est dédoublé dans l'ordre du jour et sera traité au point 5.3.



3.2.2 DP visant l'installation de traitement secondaire

C. Allain signale que la première DP vise l'installation de traitement préliminaire et qu'il prévoit des rencontres en septembre pour finaliser tous les rapports. Deux projets attendent d'être entamés une fois que nous aurons mis au point le formulaire de la CÉEUGM pour la demande de propositions. La CÉEUGM pourra ainsi faire réaliser les études techniques d'avant projet. Le formulaire rempli pourra ensuite servir à appuyer nos demandes de financement et à calculer les coûts prévus de la mise à niveau de l'installation. Nous attendons encore la conception préliminaire et les coûts estimatifs pour préliminaire et les coûts estimatifs pour le projet 3P, mais la conception fait partie des coûts du projet. B. LeBlanc fait remarquer que si cela s'inscrit dans le cadre d'un projet 3P, nous nous adresserons à Ottawa, qui pourrait en financer 25% et la province pourrait faire de même. Dans cette éventualité, la Commission devrait déboursier 50 % des coûts. D. Bourgeois signale que le P3 est un fonds du gouvernement du Canada. B Hicks évoque une étude menée dans l'Ouest canadien qui montre que ce serait peut-être moins coûteux de ne pas opter pour un projet P3. C. Allain fait le commentaire que dans le pire des cas, il s'agirait de 40 000 000 \$.

B. LeBlanc fait savoir que la Commission sera rendue à cette étape au mois d'octobre.

4. Finances et administration

4.1 Sommes à payer – Juillet 2013

Les sommes à payer sont examinées en détail et des explications sont fournies sur plusieurs questions. M. Asplet signale que les dépenses du personnel administratif ont considérablement augmenté. C. Michaud explique le changement dans les salaires prévus pour 2013, qui sont moins élevés qu'en 2012, en raison d'un congé de maternité en 2013, mais que cette personne revient au travail l'an prochain.

C. Michaud **propose** l'approbation sans modification des sommes à payer de juillet 2013 et B. Hicks **appuie** la proposition.

Adoptée

4.2 Rapport financier mensuel – juin 2013

M. Asplet présente le nouveau format du rapport financier mensuel. Il fait le survol des dépenses administratives, de l'éducation publique, des salaires, des avantages sociaux et des opérations depuis le début de l'année (cumul annuel=CA). Il fait aussi le point sur



les dépenses liées aux projets, l'avancement des travaux d'immobilisations, le matériel et la machinerie. Un exemplaire montrant l'aspect que prendront les rapports dorénavant est distribué. C. Michaud et le président présentent tous deux leurs félicitations à B. LeBlanc et à M. Asplet pour leur travail pour élaborer ce rapport renouvelé.

Les états financiers sont examinés. Pendant la discussion qui suit, C. Michaud et B. LeBlanc fournissent des explications sur les questions soulevées.

D. Bourgeois **propose** l'approbation sans modification des états financiers pour le mois de juin 2013 et B. Hicks **appuie** la proposition. **Adoptée**

4.3 Ébauche du budget de 2014 pour la CÉEUGM et du plan stratégique 2014-2018

B. LeBlanc repasse le plan stratégique pour 2014-2018, préparé par la direction et le personnel. Il espère que le plan stratégique sera révisé à chaque année; il sera établi sur cinq ans et toutes les ressources seront axées sur la réalisation du plan stratégique. Une fois que la Commission aura approuvé le plan stratégique et le budget, monsieur LeBlanc travaillera de concert avec l'équipe de direction afin de fixer les objectifs pour l'année et s'assurer que tous cheminent dans la même direction.

B. LeBlanc présente également une première ébauche du budget de la CÉEUGM pour 2014.

B. LeBlanc apportera des retouches au plan stratégique 2014-2018, à la mission et à la vision de la CÉEUGM, ainsi qu'aux objectifs stratégiques, et les fera parvenir aux membres par courriel, en sollicitant leurs commentaires.

Daniel Bourgeois **propose** l'adoption en principe du budget, comme point de départ, et Brian Hicks **appuie** la proposition. **Adoptée**

5. Divers

Chanel Michaud **propose** l'ajournement de la réunion jusqu'au 21 août 2013 à 15 heures, pour la suite du rapport du directeur général. **Adoptée.**

La réunion est ajournée à 19 h 30

La réunion reprendra le 21 août 2013 et est convoquée à 15 heures.